

## REVUE DE PRESSE

DU MARDI 17 MAI AU  
DIMANCHE 22 MAI 2011

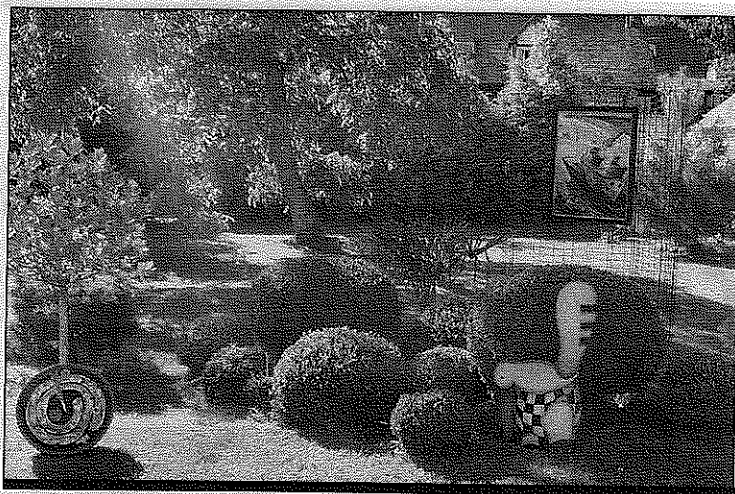
---

1/ L'ART DANS LES JARDINS DE LA VALLEUSE.....	P1
2/ LE PRÉFET DE SEINE MARITIME CONFIRME SON PROJET INTERCOMMUNAL....	P2
3/ LE PRÉSIDENT DE LA CVS PROPOSE UNE COMMUNAUTÉ DE LA MER À LA SEINE..	P3
4/ PÔLE NAUTIQUE.....	P4
5/ FÊTE DU NAUTISME.....	P5
6/ L'ART DE BRUNEVAL CE WEEK END.....	P6
7/ 3 <sup>È</sup> ÉDITION DE LA VALLEUSE DES ARTS.....	P7
8/ UNE COM-COM DE LA SEINE À LA MER ?.....	P8
9/ LA VALLEUSE DES ARTS.....	P9



de Haute Presse

Mardi 17 mai 2011



## SAINT-JOUIN-BRUNEVAL

### L'art dans les jardins de la Valleuse

Site classé pour son patrimoine naturel et historique, la valleuse de Bruneval est un superbe écrin pour présenter des œuvres d'art. Nombre d'artistes ont été inspirés par sa beauté. Pour la troisième année, la municipalité organise la « Valleuse des Arts ». Les habitants ouvriront leurs jardins pour accueillir des artistes en tous genres. L'occasion pour les visiteurs d'aller à leur rencontre et de découvrir leurs œuvres. **Valleuse de Bruneval, dimanche 22 mai de 10 h à 18 h. Restauration sur place.**

Aménagement

## Collectivités territoriales

### Le préfet de Seine-Maritime confirme son projet intercommunal du Grand Havre et de Dieppe

Le préfet de Seine-Maritime, Rémi Caron, a présenté mardi son projet de schéma départemental de la coopération intercommunale qui prévoit notamment une rationalisation des communautés d'agglomération et de communes existantes sur le département. Le schéma définitif sera arrêté le 31 décembre 2011. Sa réalisation sera engagée début 2012 pour une mise en œuvre probable au début de l'année 2013. Les 56 élus de la Commission Départementale de la Coopération Intercommunale (CDCI) ont désormais sept mois pour « amender et améliorer » ce « document de travail », a invité le préfet. « Ce n'est pas le schéma idéal, mais il améliore la situation actuelle », commente-t-il. Cinq modifications majeures sont avancées. Les communautés d'agglomérations havraise et dieppoise seraient agrandies et trois projets de fusion de communautés de communes seraient décidés dans le pays de Bray et au nord de Rouen « dans une logique de développement économique et de structuration de l'offre de services ». Dans l'actuelle « discussion ouverte », les 745 communes de Seine-Maritime seraient ainsi regroupées en 26 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) au lieu de 36 aujourd'hui, articulés en 3 communautés d'agglomérations (CREA, Le Havre et Dieppe) et 23 communautés de communes au lieu de 33 aujourd'hui. Toute modification à ce « projet » devra réunir les deux tiers d'avis favorables des membres de la CDCI pour être entérinée ipso facto par la préfecture. De cette redistribution territoriale annoncée découlera à terme une nouvelle carte des dotations de fonctionnement (DGF) directement proportionnelle à la masse critique des regroupements. Le schéma départemental qui s'inscrit dans la mise en œuvre de la loi de réforme des collectivités locales prévoit également un fort recentrage des syndicats d'eau et d'assainissement disséminés sur le département. La centaine de syndicats parfois morcelés, « souvent en difficulté en termes de ressources financières et de compétences techniques » seraient regroupés en 16 nouvelles structures.

« Le Havre et Dieppe doivent avoir une agglomération solide », explique le préfet qui se défend dans « ses choix » d'avoir privilégié une vision politique des nouveaux territoires aux dépens d'une « nécessité économique ». La nouvelle communauté havraise, « dimensionnée pour exercer pleinement sa fonction de porte d'entrée maritime du Grand Paris », regrouperait l'actuelle CODAH et les communautés de communes de Saint-Romain-de-Colbosc et de Criquetot l'Esneval. A Dieppe seraient ajoutées les communautés de communes du Petit-Caux et de Monts-et-Vallées. Cette dernière communauté élargie « efficacement soutenue par la mutualisation des ressources fiscales actuelles et à venir, je pense à Penly, je pense au développement de l'éolien off-shore, assurera une cohésion plus développée ». Aucune proposition ne figure dans le projet préfectoral sur l'actuel territoire de la CREA autour de Rouen, communauté constituée en janvier 2010 et donc jugée « trop jeune ». Du pays de Caux jusqu'à la Côte d'Albâtre aucune modification ne vient redistribuer les cartes.

Patrick Streiff

## Conférences

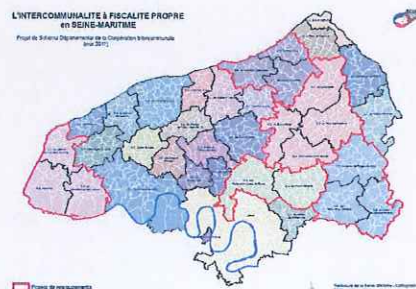
Lundi

• 20h : Débat Politique

Vendredi

• 18h : Beaux-Arts

Agenda complet :  
[www.filfax.com](http://www.filfax.com)



### Fécamp n'aurait pas le statut d'agglomération de communes

Défendu par sa présidente et euro-députée Estelle Grelier (PS), le projet d'élargissement de la communauté de communes de Fécamp à l'échelle d'une agglomération, incorporant notamment la CDC de Criquetot l'Esneval, brille par son absence dans le projet préfectoral. Douze maires de la CDC de Criquetot l'Esneval qui regroupe 21 communes se prononceraient en faveur d'un rapprochement avec la CODAH, cinq s'y opposeraient. « Jusqu'à présent je n'ai pas entendu ce désir partagé de faire naître une communauté d'agglomérations autour de Fécamp. Mais si le projet émerge, il sera adopté », assure Rémi Caron. « Cela ferait de Fécamp la seule ville de plus de 20.000 habitants à ne pas faire partie d'une agglomération », s'interroge le président du Département Didier Marie (PS). L'élu fait remarquer par ailleurs « l'arrière-pensée politique du projet ». En l'état actuel, « toutes les inter-communautés et communautés d'agglomération à l'exception de la CREA seraient dirigées par des élus de la majorité présidentielle », constate-t-il.

• L'intégralité du projet de schéma départemental est consultable en ligne sur : [www.seine-maritime.gouv.fr](http://www.seine-maritime.gouv.fr)

Jeudi 19 mai 2011

# fil-f@X normandie

Premier quotidien du soir en Normandie

Sur abonnement TTC : 1 an 563 € - 6 mois 402 €

Politique

## De Fécamp à Gravenchon

### **Le président de la CVS propose une communauté de la Mer à la Seine**

**L**e président de la Communauté de communes CVS (Caux Vallée de Seine), Jean-Claude Weiss, maire (DVD) de Notre-Dame de Gravenchon, propose « *d'engager une nouvelle réflexion avec les territoires voisins* », qui pourrait déboucher sur la constitution d'une intercommunalité de la Mer (Fécamp) à la Seine.

Cette proposition est défendue avec l'accord de ses collègues de la CVS, forte de 70.000 habitants et de la fusion de trois comcom. Elle est la conséquence, indique M. Weiss, de la proposition du préfet de renforcer la CODAH à l'ouest (agglomération du Havre) avec les com com de Saint-Romain et de Criquetot l'Esneval, et de la constitution de la CREA à l'est. Mais surtout la carte intercommunale dessinée par l'Etat, met un terme à l'ambition de Fécamp de transformer le Pays des Hautes Falaises en communauté d'agglomération. M. Weiss assure le regretter pour les élus de Fécamp. Les pays rayés de la carte, la CVS s'adresse donc aux communautés de Fécamp, Valmont, Campagne de Caux, Cœur de Caux, pour jeter les bases d'un « *travail en commun et l'éventualité d'une nouvelle fusion* ».

Le maire de ND-de-Gravenchon souhaite que tous les exécutifs des cinq comcom se retrouvent dans les prochains jours. « *Il ne s'agit en aucun cas de provoquer un mariage forcé. Chaque collectivité reste libre de choisir*, insiste Jean-Claude Weiss. *Mais je pense que toutes les communes, même les plus riches ont intérêt aujourd'hui, à se regrouper avec les moins riches pour développer d'autres types d'emplois, d'autres industries....* » Il cite l'exemple qu'ont donné les trois comcom de Port-Jérôme, Bolbec et Caudebec-en-Caux en formant la CVS. Cette fois l'échelle est beaucoup plus grande puisqu'on passerait à une communauté multipolaire de 130.000 habitants qui recouvrirait le territoire actuel de la CCI Fécamp-Bolbec.

Pour les élus de gauche comme le maire de Caudebec-en-Caux, Bastien Coriton (PS), cette proposition est à mettre à l'étude, mais surtout ne peut pas s'inscrire dans le calendrier imposé de la CDCI. Avec ses collègues socialistes, il reproche d'abord à la carte intercommunale concoctée par les services de l'Etat d'avoir négligé cet aspect. « *Nous sommes dans "on décide et on verre après", alors qu'il faut des études poussées et fouillées* ».

Pour sa part, Jean-Claude Weiss défend une approche pragmatique : « *Ce n'est pas simple. C'est compliqué. Il faut de la bonne volonté. Pour adapter les tuyaux, on saura faire* ».

Etienne Banzet

Pôle nautique  
**Le partenariat se poursuit**



**Le président du centre Paul-Vatine, Patrice Breart, et l'adjoint Olivier Henry se préparent pour la saison à venir**

La commune de Saint-Jouin ouvrira prochainement sa saison d'été. Si la plage est toujours en travaux, le centre Paul-Vatine du Havre, partenaire de la ville, s'installera dans ses nouveaux locaux, face à la mer, à la place de l'ancien poste de secours. Un pôle nautique enrichi par d'autres clubs, propo-

sant surf, plongée, jet ski.

Le président Patrice Breart indiquait prudemment qu'en raison des travaux, il y aurait moins d'animations. Olivier Henry, adjoint au maire chargé de la prévention des risques et du nautisme espère beaucoup dans le nouvel aménagement de la plage.

Fête du nautisme

## À la découverte de la mer



**Des Montivillonnais venus découvrir les joies du bateau lors de la fête du nautisme**

Canoë, kayak et forcément voile, la fête du nautisme, ce dernier week-end, était l'occasion de tester tous ces sports nautiques, bien encadrés par l'équipe du centre Paul-Vatine du Havre. Ce dernier reprendra d'ailleurs sa place pro-

chainement sur la plage de Saint-Jouin (voir ci-contre).

Mais samedi, quelques enfants accompagnés d'adultes ont pu tester des fun cata : ce sont des bateaux adaptés, initialement pour les personnes à mobilité réduite et

réputés insubmersibles. Comment ? Comme sur un vélo, un coup à droite, un coup à gauche, tirer sur la corde pour accélérer... De quoi bien s'amuser, sous l'œil des moniteurs qui les suivaient depuis leur embarcation de surveillance.

## SAINT-JOUIN-BRUNEVAL

L'art de Bruneval ce week-end

### Éric Picot dans la Valleuse

La Valleuse des arts 2011 revient ce week-end. Toujours à Bruneval, la 3<sup>e</sup> édition a simplement changé de date pour être plus proche de la saison estivale.

S'il en est un qui joue le jeu, c'est Éric Picot. Parce qu'il peint, et encore cette année, du côté de la Valleuse elle-même. L'artiste s'attaquera à ce qu'il voit dans un style sobre, à l'acrylique. Le coin est typique avec ses falaises, la mer au loin.

N'hésitez pas à venir discuter avec lui : « *C'est sympa, le contact, cette année je viens avec mes cartes de visite !* ». Éric Picot tient au challenge de peindre in situ, même s'il a des projets d'exposition, une série de toiles avec pour thème la danse. Ce sera en septembre aux Mots Passants à Étretat.



Éric Picot peindra dimanche prochain à la Valleuse des arts de Bruneval

Le journal de Cuquetot

Vendredi 20 mai 2011

## SAINT-JOUIN-BRUNEVAL

### TROISIÈME ÉDITION DE LA «VALLEUSE DES ARTS»

Le temps d'une journée, les habitants de la valleuse de Bruneval, site classé pour son patrimoine naturel et historique, ouvriront leurs jardins pour accueillir des peintres, des sculpteurs, des photographes et les visiteurs.

Cette 3<sup>ème</sup> édition de la Valleuse des Arts aura lieu le dimanche 22 mai, de 10 h à 18 h - Valleuse de Bruneval

Une restauration sur place est prévue.

Jean-Claude Weiss crée la surprise

# Une com-com de la Seine à la mer ?

Surprise lundi lors de la réunion de la Commission départementale de la coopération intercommunale (CDCI). Le président de la CVS, Jean-Claude Weiss, a proposé un rapprochement avec quatre des cinq com-com des Hautes-Falaises. Une proposition mûrement réfléchie qui a pris de court les élus du nord d'un territoire qui pourrait fusionner de la Seine à la mer. Comment la proposition a-t-elle été réfléchie ? Quelles sont les réactions. Notre enquête.

Jean-Claude Weiss a pris tout le monde de vitesse. En annonçant lundi, en réunion de la CDCI, sa proposition de rapprochement entre la communauté de communes Caux vallée de Seine (CVS), qu'il préside, et celles qui composent l'actuel Pays des Hautes-Falaises — hormis la communauté de communes du canton de Criquetot-l'Esneval — il a créé la surprise.

## Un acte prémédité

Le président Weiss a profité de la suspension de séance de la CDCI pour avertir Estelle Grelier qu'il allait faire cette proposition « d'un pôle important au Nord de l'estuaire à côté de la CODAH ». « Je n'ai pas d'argent à gagner à aller avec des moins riches, même si les dotations seront plus importantes. Il s'agit de gagner en reconnaissance, en puissance pour séduire le monde économique et gagner des emplois », argumente Jean-Claude Weiss. Le président de la CVS s'appuie également sur la cohérence d'un territoire de la Seine à la mer qui est déjà celui de la Chambre de commerce et d'industrie de Fécamp-Bolbec.

L'acte était prémédité. Une réunion des maires de la CVS était prévue lundi soir après la CDCI au cours de laquelle il a présenté son idée. Un schéma de coopération réfléchi encore en amont avec Paul Dhaille, président de l'agence de développement économique Caux Seine développement et Patrick Pesquet, président du syndicat mixte Caux Seine. Aucun des maires n'a dit son hostilité à poursuivre la réflexion avec les voisins.

Jean-Claude Weiss, qui est tombé dans « le chaudron intercommunal » depuis qu'il est maire de Gravenchon — il a participé à la création du district de Port-Jérôme, de la communauté de communes de Port-Jérôme, puis de l'actuelle CVS — a prudemment avancé ses pions ces derniers temps. Avant de faire sa proposition en CDCI, il savait qu'une majorité de maires de Cœur de Caux sont prêts à rejoindre la CVS. Il avait également sondé les

communes limitrophes de la CVS et la com-com Campagne-de-Caux. Toutes seraient semble-t-il prêtes à rejoindre la CVS en cas de création d'une agglomération à Fécamp. Et c'est là l'autre élément déclenchant.

## Une main tendue

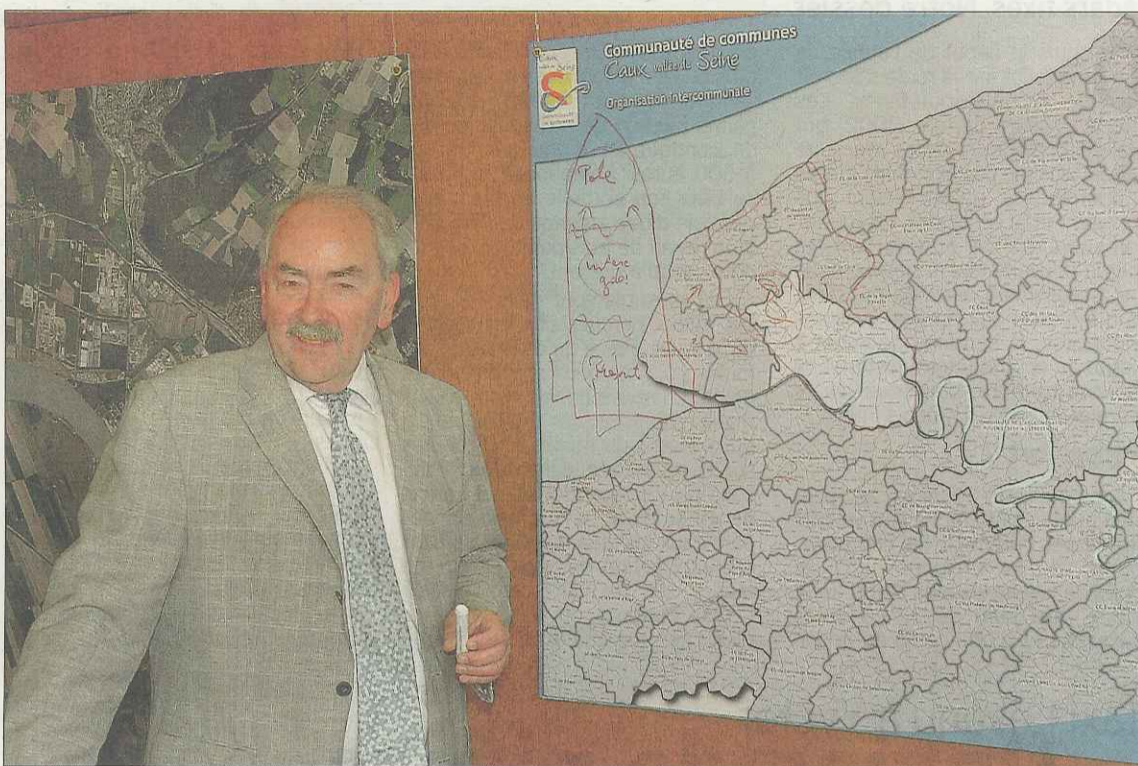
Voyant qu'Estelle Grelier n'arriverait probablement pas à constituer une agglomération autour de Fécamp — le préfet a refusé une nouvelle fois de l'intégrer dans sa proposition — Jean-Claude Weiss lui tend la main. C'était la condition qu'il s'était donnée pour son intervention. Partageant le même argument que l'élue fécampoise : « Fécamp ne doit pas être la dernière ville française de 20.000 habitants à ne pas se voir offrir la possibilité de se structurer en agglomération ».

Or, les jeux semblent faits pour que la communauté de communes de Criquetot-l'Esneval rejoigne la CODAH (12 maires pour et 5 contre sur 21 communes). Dans le même temps, Estelle Grelier n'a pas réussi à convaincre l'ensemble des maires des quatre autres communautés de communes du pays.

Lors de la CDCI, Jean-Marc Vasse, maire de Fauville-en-Caux, a déclaré que lors d'un séminaire, le 7 mai, la majorité des maires de Cœur de Caux se sont prononcés pour l'éclatement de la communauté de communes : une grande partie des communes souhaitait rejoindre la CVS, Rocquefort celle d'Yvetot et cinq autres (Ancourteville-sur-Héricourt, Beuzeville-la-Guérand, Cleuville, Sommesnil et Thiouville) la communauté de communes de la Côte d'Albâtre. Le maire d'Hattenville a toutefois crié au loup en faisant remarquer au préfet que les deuxième et troisième plus grosses communes de la com-com n'avaient pas pris part au vote.

## « Un moyen de rester ensemble »

Interrogé le lendemain de la réu-



Jean-Claude Weiss a surpris et pris tout le monde de court avec sa proposition. Plusieurs rencontres sont déjà notées à l'agenda du président de la CVS avec des élus maires et présidents de communautés de communes pour expliquer sa démarche... et tenter de convaincre

nion, André-Pierre Blondel, président de Campagne-de-Caux, dit « ne pas être opposé à la rencontre » et reconnaît que « ce projet nous permettrait de tous rester ensemble ». « Alors que les petites communes s'appauvrissent, la proposition financière pourraient intéresser plusieurs maires ». Mais il reste prudent : « Je ne pensais pas que ça irait si vite. Le marié paraît beau mais au final il n'est pas toujours celui qu'on veut ». Son seul souci : « l'intérêt des habitants ». Quant à Alain Bazille, président de la communauté de communes de Valmont, il reste pour le moment silencieux.

## « Quelle place pour Fécamp ? »

Lundi, la proposition de la CVS a pris de court Estelle Grelier qui

n'imaginait pas un seul instant cette invitation. À la fin de la CDCI elle expliquait : « Nous avons réfléchi à trois scénarios : une agglomération à l'échelle du pays, une plus restreinte, sinon un rapprochement avec la CODAH. On va maintenant examiner le projet. On est d'esprit ouvert ». L'élue a dit, mardi, attendre de voir le projet et la place qu'aura Fécamp avant de s'exprimer. Un argument pourrait peser dans la balance pour cette fusion : celui de nouvelles dotations qu'Estelle Grelier a toujours réclamées.

Jean-Claude Weiss sait que l'équation ne sera pas facile à résoudre : « Trop grand, ce n'est pas bon pour la proximité des services à la population. Trop petit, on n'est pas assez fort pour répondre aux

attentes des habitants ». Mais il ajoute : « Quand un projet a de grandes ambitions, il y a forcément des difficultés, des aléas. Mais les rivières aboutissent toujours à la mer ». De nombreuses rencontres sont déjà programmées entre élus pour en discuter.

« Nous vous attendions initiateur de la réalisation d'un projet de territoire », a lancé lundi Estelle Grelier au préfet. C'est finalement Jean-Claude Weiss qui endosse le rôle. Les élus des 126 communes concernées par cette proposition de la CVS ont maintenant trois mois pour débattre et se prononcer officiellement avant la prochaine CDCI du mois d'août.

■ CÉDRIC THOMIRE

## CDCI : une réunion confuse

Plus que tendue, la réunion de la commission départementale de la coopération intercommunale a été confuse, lundi, dans le grand salon de la préfecture de Rouen. Elle a même commencé par « une bourde » confie un membre de la majorité présidentielle. Le rapporteur proposant d'élargir encore la proposition du préfet concernant la région dieppoise. Proposition finalement rejetée.

## « Une course de vitesse »

Pendant toute la réunion, Alain Le Vern, président de la Région et Didier Maire, président du Département, assis non loin l'un de l'autre, ont dénoncé « une course de vitesse », demandant un délai supplémentaire au-delà de la date fatidique du 31 décembre 2011 et tentant à plusieurs reprises de faire retirer la proposition de schéma du préfet pour repartir sur la base de

l'existant. Plusieurs élus, en majorité de gauche, ont eu beau dire que « les habitants sont hors jeu », que « l'avis des élus de terrain n'est pas pris en compte », et demandé une suspension de séance — qu'ils ont obtenu —, le préfet Rémi Caron est resté sur ses positions, renvoyant justement le débat sur le terrain pendant trois mois avant la prochaine réunion de la CDCI.

« Je trouve assez dur, infondé, voire un peu pathétique que vous n'avez envisagé aucune stratégie collective s'agissant du devenir du Pays des Hautes-Falaises, dans son périmètre actuel ou dans ses rattachements potentiels », a lancé Estelle Grelier au préfet, irritée que ce dernier ne retienne pas le projet d'agglomération à l'échelle du Pays des Hautes-Falaises (voir notre article ci-dessus).

## Qui représente qui ?

Étrangement, Alain Le Vern a dit que « personne ici n'est mandaté pour changer les périmètres », alors que les membres de la CDCI ont justement été élus par les maires. A moins qu'il ne conteste lui aussi la méthode de l'élection, ce que ne se sont pas privés de faire publiquement certains maires ruraux qui n'ont pu se présenter à l'élection à cause de la liste unique. « Vous êtes les élus d'élus, donc vous êtes mandatés », lui a répondu tout simplement le préfet.

Au final, cinq modifications sont avancées. La communauté d'agglomération havraise verrait son périmètre agrandi avec les communautés de communes Caux Estuaire (Saint-Romain) et de Criquetot-l'Esneval. Celle de Dieppe serait agrandie également. Trois projets de fusion de communautés de commu-

nes seraient décidés dans le pays de Bray et au nord de Rouen (fusion des communautés de communes des Portes Nord-Ouest de Rouen et Moulin d'Écalles).

## Silence au cœur du pays de Caux

Du cœur de Caux jusqu'à la Côte d'Albâtre, aucune modification ne vient redistribuer les cartes. Aucun élu de ces territoires n'a abordé le sujet lundi en CDCI. Le rapporteur a seulement indiqué que « la communauté de communes Entre mer et lin veut se dissoudre, sans dire vers où et sans préciser si c'est d'un seul bloc ». Toutefois la proposition de la communauté de communes Caux vallée de Seine de réfléchir à un grand territoire de la Seine à la mer (voir ci-dessus) pourrait la contraindre à vite réagir, au risque de se retrouver étouffée, d'un côté par la Codah et ce vaste territoire s'il

venait à se concrétiser, de l'autre par la CREA. Cette proposition de la CVS a retenu l'attention du préfet qui trouve « ce bouillonnement d'idées intéressant » et le conforte dans son idée de ne rien changer pour le moment, laissant le soin aux élus de débattre.

## Place au terrain

Le schéma définitif sera arrêté le 31 décembre 2011. Sa réalisation sera engagée début 2012 pour une mise en œuvre probable au début de l'année 2013. Les 56 élus de la CDCI ont désormais sept mois pour amender sa proposition. Ils disposeront d'ici-là de l'avis des 745 maires des communes de Seine-Maritime. Toute modification à ce projet devra réunir les deux tiers d'avis favorables des membres de la CDCI pour être entérinée par la préfecture.

■ CÉDRIC THOMIRE

Le Courrier Cauxchois

Vendredi 20 mai 2011

Le Havre Dimanche

Dimanche 22 mai 2011.

## SAINT-JOUIN-BRUNEVAL



### LA VALLEUSE DES ARTS

La municipalité de Saint-Jouin-Bruneval organise la troisième édition de l'exposition La Valleuse des Arts. Peintres, sculpteurs, photographes exposent leurs œuvres dans les jardins de la valleuse de Bruneval. Les visiteurs pourront s'entretenir avec les artistes et échanger sur leurs techniques. Ils pourront aussi acquérir certaines de ces œuvres.

■ De 10 h à 18 h. Dans les jardins de la Valleuse de Bruneval. Entrée libre.